

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-usine-Georges-Besse-a-Pierrelatte-a-pollue>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **L'usine Georges Besse à Pierrelatte a pollué significativement les eaux souterraines... et Orano ne se pas donne pas les moyens de dépolluer ! Nos associations déposent plainte**

29 septembre 2020

L'usine Georges Besse à Pierrelatte a pollué significativement les eaux souterraines... et Orano ne se pas donne pas les moyens de dépolluer ! Nos associations déposent plainte

En 33 ans de fonctionnement, l'usine Georges Besse d'enrichissement d'uranium de Pierrelatte, arrêtée en 2012, n'a pas seulement produit des dizaines de milliers de tonnes de déchets radioactifs. Elle a également pollué la nappe alluviale sous le site au perchloréthylène [1] et au trichloréthylène [2]. Et Orano Cycle, en charge du site, ne s'est pas vraiment donné les moyens d'endiguer cette pollution, comme le révèle un [rapport d'inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire d'octobre 2019](#).

En effet, au vu de l'ampleur des dégâts, une installation spécifique a été mise en place en mars 2014 pour pomper, traiter et réinjecter l'eau de la nappe. Mais elle reposait sur un procédé destiné à empêcher les tuyaux de s'entarter que l'Autorité de sûreté nucléaire avait refusé de valider car il conduisait à réinjecter de l'eau acidifiée dans la nappe. Plutôt que de chercher une solution alternative, Orano Cycle a laissé fonctionner l'installation telle quelle, si bien qu'elle se colmatait en permanence : en plus de 6 ans, elle a fonctionné moins de 200 jours ! La pollution a donc persisté dans la nappe.

Différentes négligences ont également été relevées sur le site lors de cette inspection : un robinet censé être maintenu fermé retrouvé ouvert, avec la possibilité d'une nouvelle pollution de la nappe ; un risque de déversement des substances chimiques présentes dans l'installation vers un cours d'eau voisin...

Si Orano Cycle, pressée par l'Autorité de sûreté nucléaire, a enfin consenti à remettre en état de fonctionnement les installations de dépollution de la nappe, certains problèmes persistaient encore à l'été 2020 [3].

Si prompt à déployer de beaux discours sur la protection de la planète, Orano Cycle a bien montré, par cette négligence généralisée, le peu de cas qu'elle faisait du traitement de cette pollution des eaux - peut-être parce que cette opération ne lui rapportait rien ?

Afin que cette entreprise - déjà condamnée pour sa gestion calamiteuse des déchets sur une autre installation de Pierrelatte [4] - soit enfin sanctionnée pour cette pollution et que celle-ci soit connue au grand jour, nous déposons aujourd'hui plainte pour neuf infractions à la réglementation nucléaire et pour délit de pollution des eaux.

[Retrouvez la plainte](#)

Contacts presse :

Marie Frachisse (juriste, Réseau "Sortir du nucléaire") - 07 62 58 01 23

Patrick Royannez (Frapna Drôme Nature Environnement) - 06 81 80 48 59

Lire les rapports d'inspection :



Notes

[1] Classé parmi les cancérigènes probables, ce solvant se dégrade très lentement. Il est toxique pour le système nerveux et les reins, ainsi que pour les organismes aquatiques.

[2] Classé parmi les cancérigènes, ce solvant est toxique pour le système nerveux.

[3] Comme on l'apprend dans [un rapport d'inspection daté d'août 2020](#), Orano avait minimisé de plusieurs tonnes la quantité de déchets produites par les opérations de détartrage de l'installation ; des bordereaux indiquaient une confusion entre déchets liquides (des effluents acides étant étiquetés comme de l'eau hydrocarburée) ; les opérations de détartrage de l'installation étaient réalisées sur un mode hors assurance qualité ; rien n'était prévu pour les déchets produits par certains équipements ; des déchets nucléaires n'étaient pas étiquetés comme tel...

[4] Orano Cycle [a déjà été condamnée en justice](#) début 2020 pour sa gestion des déchets calamiteuse sur son installation TU5, à Pierrelatte, qui traite le nitrate d'uranyle en provenance d'Orano la Hague.